



## **NOTE METHODOLOGIQUE**

### **STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR**

### **TEXTILE / HABILLEMENT DE LA FRANCE**

#### **1 Objectifs**

L'UIT traite et publie les statistiques du commerce extérieur textile et habillement de la France depuis plus de 30 ans sur la base des chiffres transmis par la douane française. La France est le second pays producteur européen de textiles techniques, l'UIT devait donc faire évoluer son outil statistique de commerce extérieur à cet égard.

Les objectifs du remaniement étaient de :

- Scinder la colonne / produit « autres textiles » afin d'identifier les produits relevant des « textiles techniques »
- Intégrer dans la rubrique des textiles techniques des produits ne relevant pas forcément des codes douaniers textile/habillement
- Assurer la cohérence avec les chiffres publiés Euratex (Association européenne du Textile et de l'Habillement) notamment sur les textiles techniques.

#### **2 Modifications des rubriques**

##### **Rubriques produits :**

**La Colonne \* - « Total textiles » représente le total des produits des colonnes 1 à 6 correspondant au périmètre des membres de l'UIT.**

- Colonne 1 – « Fibres et fils » : couvre l'ensemble des fibres (brutes + semi-élaborées) et les fils de coton, de laine, de fibres synthétiques/artificielles...
- Colonne 2 – « Tissus et tricots » : couvre l'ensemble des tissus chaîne et trame et les étoffes de bonneterie du chapitre 60 (coton, de laine, de fibres synthétiques/artificielles...)

- Colonne 3 – « Textiles de maison » : couvre le linge de maison et articles d'ameublement (couverture, linge de table, de cuisine, de toilette, les rideaux et voilages ...) ainsi que les tapis et moquettes du chapitre 57
- Colonne 4 – « textiles techniques » : couvre les non-tissés, les tissus enduits, les bâches, les tentes, les ficelles et cordes, les masques...
- Colonne 5 - « Autres articles textiles » : couvre notamment les dentelles et broderies, rubans, étiquettes...

**Les colonnes de 1 à 5 représentent le « Total textiles » des chapitres 50 à 60 + 63.**

- Colonne 6 – Vêtements de maille + lingerie : couvre l'ensemble des vêtements en bonneterie du chapitre 61 dont les sous vêtements + les sous-vêtements du chapitre 62
- Colonne 7 – « Autres vêtements » : couvre les vêtements du chapitre 62 (hors les sous vêtements repris dans la colonne 5).

**Les colonnes de 6 et 7 représentent le « Total vêtements » des chapitres 61 et 62.**

### **Rubriques pays :**

- **ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)**  
Canada, Etats-Unis, Mexique.
- **ASEAN (ou ANASE) (Association des nations de l'Asie du Sud-Est)**  
Brunei, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Laos, Myanmar.
- **Mercosur (Marché commun du Sud de l'Amérique)**  
Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay.
- **BRIC**  
Brésil, Russie, Inde, Chine
- **Zone Paneuromed**  
Turquie, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Liban, Syrie, Israël, Cisjordanie – Bande de Gaza, Jordanie.
- **PECO**  
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République tchèque.

### 3 Codes douaniers concernés

- 30 (HS 30051000 et 30061010)
- 50 à 63
- 68 (HS 68061000)
- 70 (HS 70193100 / 70193200 / 70193900 / 70194000 / 70195100 / 70195200 / 70195900)
- 87 (HS 87082110 / 87082190)
- 96 (HS 96190030 / 96190040 / 96190050 / 96190071 / 96190075 / 96190079 / 96190081 / 96190089)

Chaque année les nomenclatures douanières seront mises en jour en fonction des modifications, des suppressions et des créations. L'année 2019 a été retraitée sur la base du nouveau format, ce qui implique que la comparaison 2020/2019 est possible.

### 4 Publication

La publication des statistiques du commerce extérieur reste mensuelle. Elles sont adressées par mail à une liste de destinataires (Cercle des directeurs / Comité export). Elles sont accompagnées d'un commentaire pour une publication ponctuelle (au trimestre / ou au semestre) sur la lettre du textile et sur le site « textile.fr ». Ces statistiques peuvent également être diffusées à l'occasion de réunions à l'extérieur.

### 5 Contact

Pour toute information sur la publication statistique de l'UIT, vous pouvez contacter :

Joëlle DA FONSECA-RUELLAN  
UIT  
tél + 33 (0) 1 47 56 30 43  
Email : [jdafonseca@textile.fr](mailto:jdafonseca@textile.fr)